

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

54

Vérifier au prononcé

## EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

19<sup>ème</sup> session

Genève : 28 avril au 09 mai 2014

Examen périodique universel

De la Norvège

Déclaration de la Délégation algérienne

M. Mohamed Djalel Eddine BENABDOUN

Genève, le 28 avril 2014

**M. le Président,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à son homologue norvégienne conduite par M. *Borge Brende, ... le ministre des Affaires étrangères...*, et la remercions pour sa riche présentation.

Nous nous félicitons de l'engagement de la Norvège dans le cadre du mécanisme d'Examen périodique universel, ainsi que du rôle constructif joué par ce pays, de manière générale, au sein du Conseil des droits de l'Homme.

Le 2<sup>ème</sup> rapport périodique de la Norvège souligne des avancées indéniables réalisées par ce pays depuis son premier passage à l'EPU. L'attention de ma délégation a été retenue plus particulièrement par la mise en place d'un groupe interministériel de coordination pour les questions relatives aux droits de l'homme et l'adoption de mesures législatives sur l'égalité des sexes, l'origine ethnique et l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Nous nous félicitons également de la ratification par la Norvège de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, en juin 2013.

Ma délégation encourage le Gouvernement norvégien à aller de l'avant dans le processus de mise en place d'une Institution nationale des droits de l'Homme conformément aux Principes de Paris.

Nous prenons bonne note de la politique d'intégration menée par la Norvège, toutefois, ma délégation estime que la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, ce qui a été recommandé d'ailleurs à la Norvège par plusieurs organes de traité, contribuera à la protection des droits de cette frange vulnérable.

Conformément à l'esprit de coopération qui guide les travaux de l'Examen périodique universel, ma délégation souhaite présenter à son homologue norvégienne les deux recommandations suivantes :

- Poursuivre les efforts de lutte contre toutes les formes de discrimination, notamment l'islamophobie.
- Intensifier les mesures visant la réalisation des droits de l'enfant et la prévention de la violence à leur égard.

**Je vous remercie.**